



Catégorie hiérarchique	A
Affectation :	Direction générale déléguée mobilisation de la société, service mobilisation des citoyens pour la biodiversité
Positionnement hiérarchique :	Sous l'autorité du chef de service mobilisation des citoyens pour la biodiversité
Résidence	Brest
Conditions d'emploi	Mise à disposition depuis l'Education nationale vers l'OFB.

DESCRIPTION DES MISSIONS

Structure :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Cet établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le dispositif des aires éducatives

Développé depuis 2016 par l'OFB et plus particulièrement par le service « mobilisation des citoyens pour la biodiversité », le dispositif des aires éducatives connaît un engouement croissant avec plus de 1000 projets inscrits en 2023. Le réseau des aires marines et terrestres éducatives est animé par l'OFB, en lien étroit avec le ministère de l'Education nationale et les rectorats, et fait l'objet d'un comité de pilotage interministériel rassemblant les ministères de l'Education nationale, de la Transition écologique et des Outre-mer.

Les aires éducatives sont de petits espaces naturels gérés de manière participative par les élèves, encadrés par leurs enseignants et une structure gestionnaire de ces espaces naturels ou une structure associative du domaine de l'éducation à l'environnement et au développement durable. Le dispositif concerne aujourd'hui les écoles depuis le CE2, les collèges et les lycées. Les espaces concernés peuvent être divers : littoral, zone humide, forêt, rivière, parc urbain...

Ce dispositif permet de compléter les enseignements scolaires par une mise en œuvre des apprentissages sur le terrain. Il permet aussi de développer l'éco-citoyenneté : les élèves se réunissent dans un conseil des élèves pour prendre des décisions pour la gestion de cet espace naturel ; ils sont impliqués aux côtés des acteurs locaux (associations, gestionnaires de sites protégés, élus, acteurs socio-économiques du territoire, etc.), cette démarche renforce la connaissance des territoires et l'envie d'agir sur le territoire notamment en faveur de la biodiversité.

La mise en œuvre de cette démarche est suivie et le cas échéant labellisée par des Groupes régionaux aires éducatives rassemblant les services académiques et les services régionaux du ministère de la Transition écologique, de l'OFB, ainsi que les acteurs régionaux pertinents.

Description du poste :

Il s'agit d'une création de poste qui s'inscrit dans le cadre du soutien renforcé du ministère de l'Education nationale au

dispositif dans son ensemble et au lancement par le ministère de l'Education nationale d'un projet dédié aux aires éducatives fluviales, dans le contexte également de l'ambition annoncée par la Première ministre de viser 18 000 écoles et établissements scolaires concernés à terme.

Missions :

- Participer à l'animation du réseau des groupes régionaux aires éducatives et constituer plus particulièrement le point focal pour les académies en assurant le lien avec les missions académiques EDD des rectorats
- Participer à la construction d'une formation nationale sur les aires éducatives à destination des enseignants intégrée au plan national de formation du ministère de l'Education nationale
- Recenser les besoins et les pratiques des enseignants, contribuer à la mise en place d'une communauté de pratique.
- Contribuer à structurer, en lien avec les besoins des enseignants, un système d'accompagnement financier pour faciliter la mise en place de leurs projets.
- Contribuer à la valorisation des projets exemplaires en terme de communication pour la communauté de pratique et plus généralement pour le label des aires éducatives.
- Contribuer en lien avec les missions décrites ci-dessus au développement du projet « aires éducatives fluviales » en lien avec le ministère de l'Education nationale
- Contribuer plus globalement à l'ensemble des missions de l'équipe des aires éducatives en tant que de besoin (appels à projets, labellisation, financements, etc.)
- Contribuer à la connaissance et à la vision de l'OFB concernant les enjeux éducatifs et l'éducation à l'environnement et au développement durable.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Tous services DAC : direction acteurs et citoyens
- DSNEI : relations internationales
- DPNPNMPT/DPT – partenariats dans les territoires, y compris outre-mer
- SG/DFCL : services juridiques, comptables et financiers
- Ministère de l'Education nationale et de la jeunesse : DGESCO, académies, écoles et établissements scolaires

Relations externes :

- Têtes de réseau nationales des associations EDD / EEDD
- Têtes de réseau nationales des structures de gestion et protection de la nature

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Pédagogie, enseignement
- Formation
- Acteurs et enjeux de l'éducation à l'environnement et au développement durable
- Enjeux biodiversité et climat

Savoir-faire opérationnel :

- Rédiger des notes de synthèse
- Animer un collectif de partenaires, organiser les réunions
- Proposer des solutions et les argumenter
- Identifier les risques et les opportunités sur un projet, proposer des arbitrages
- Travailler en mode projet et tenir les échéances
- Prise en charge des aspects administratifs et financiers liés aux missions
- Création de cahier des charges et pilotage de formations

Savoir-être professionnel :

- Très bon relationnel
- Etre organisé et rigoureux
- Dynamisme et pragmatisme
- Goût pour le travail en équipe

Diplômes – Formation – Expérience :

Niveau Bac+5 avec une première expérience souhaitée

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

- Poste situé à Brest.

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **MAD-aires-éducatives** à recrutement@ofb.gouv.fr
aireseducatives@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **15 octobre 2023**

La date de prise de fonctions envisagée est le **1^{er} janvier 2024**